

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Chain Oil 15 FG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Lubrifiant et additif.

Uniquement pour usages industriels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ADDINOL Lube Oil GmbH	
	Gebäude 4609	
Rue:	Am Haupttor	
Lieu:	D-06237 Leuna	
Téléphone:	+49 (0) 3461 845-201	Téléfax: +49 (0) 3461 845-561
e-mail:	info@addinol.de	
Interlocuteur:	Service technique	
Internet:	www.addinol.de	
Service responsable:	Service technique d'ADDINOL	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Contient: 1-Decene, Dimer, hydrogenated.

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS08

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

P501

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 2 de 9

2.3. Autres dangers

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Viscosité, cinématique: < 20.5 mm²/s (40°C)

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
500-228-5	1-Decene, Dimer, hydrogenated	< 25 %
68649-11-6	Xn - Nocif R20-65	
	Acute Tox. 4, Asp. Tox. 1; H332 H304	
279-632-6	Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates	< 1 %
80939-62-4	Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-51-53	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H411	
203-749-3	(Z)-N-Methyl-N-(1-oxo-9-octadecenyl)-glycerine	< 1 %
110-25-8	Xn - Nocif, Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R20-38-41-50	
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1); H332 H315 H318 H400	

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

DMSO-Extrakt < 3 %, IP 346.

Concentration en PCB < 1mg/kg.

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 3 de 9

Après ingestion

NE PAS faire vomir. Administrer du charbon actif afin de réduire la résorption dans l'appareil digestif.
Appeler immédiatement un médecin.

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Toux, troubles respiratoires.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂).
Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre. suie

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation de brouillard d'huile. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 4 de 9

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. gel.

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Recommended limit value for oil mist

TWA: 5 mg/m³STEL: 10 mg/m³

Le produit ne contient pas des quantités de composés ayant des valeurs limites d'exposition professionnelles à surveiller. Les limites sont basées sur la réglementation valide au jour de leur création.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 5 de 9

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaune
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
--	---------------

Point d'éclair:	182 °C DIN EN ISO 2592
-----------------	------------------------

Dangers d'explosion

évaluation: non explosif.

Température d'inflammation:	non déterminé
-----------------------------	---------------

Densité (à 15 °C):	0,820 g/cm ³ DIN 51757
--------------------	-----------------------------------

Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
------------------	------------------------

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	15 mm ² /s ASTM D 7042
-------------------------------------	-----------------------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable with proper care and handling.

10.2. Stabilité chimique

The product is chemically stable when handled and stored under normal conditions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No decomposition if used as intended.

10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Agents oxydants, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre. suie

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 6 de 9

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

N° CAS	Substance			
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce
68649-11-6	1-Decene, Dimer, hydrogenated			
	par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Rat
	dermique	DL50	> 2000 mg/kg	Lapin
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l	
	par inhalation aérosol	CL50	< 5,0 mg/l	Rat
80939-62-4	Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates			
	par voie orale	DL50	>2000 mg/kg	Rat
110-25-8	(Z)-N-Methyl-N-(1-oxo-9-octadecenyl)-glycerine			
	par voie orale	DL50	> 2000 mg/kg	Rat
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l	
	par inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l	

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 7 de 9

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce
80939-62-4	Amines, C11-14-branched alkyl, monohexyl and dihexyl phosphates				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	5,5 mg/l	96 h	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 10 mg/l	96 h	
110-25-8	(Z)-N-Methyl-N-(1-oxo-9-octadecenyl)-glycerine				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1,70 mg/l	96 h	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	0,68 mg/l	48 h	

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets-Produit

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (sauf huiles alimentaires et huiles figurant aux chapitres 05, 12 et 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

-

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

-

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 8 de 9

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:** -**Transport aérien (ICAO)****14.1. Numéro ONU:** -**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: non**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Information supplémentaire

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)**

- | | |
|-------|---|
| 20 | Nocif par inhalation. |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 38 | Irritant pour la peau. |
| 41 | Risque de lésions oculaires graves. |
| 50 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| 51 | Toxique pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |
| 65 | Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. |

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- | | |
|------|---|
| H304 | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H411 | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédé de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerné, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Chain Oil 15 FG

Date d'impression: 17.04.2015

Code du produit: 766050

Page 9 de 9

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)